

100 % de réussite



Photo: Prisma

Cette année, 73 candidats ont participé à la procédure de qualification de la formation commerciale initiale dans la branche. En Suisse romande comme en Suisse alémanique, tous les candidats ont réussi les examens portant sur la formation en entreprise. santésuisse ne dispose pas d'informations sur les résultats des écoles professionnelles.

Les examinateurs et experts ont remarqué ces dernières années que les apprentis éprouvaient des difficultés à rédiger des rapports pratiques pertinents. Cela n'a pas été le cas cette année. Dans l'ensemble, les rapports ont été jugés satisfaisants. En revanche, il s'est avéré pendant les examens oraux que les apprentis ont de la peine à maîtriser les différentes voies de droit et à faire une distinction claire entre le droit applicable selon la LAMal et selon la LCA. Durant les prochains cours de préparation aux procédures de qualification, les responsables de la formation seront attentifs à ce problème des différentes

voies de droit et soutiendront les apprentis. Naturellement, une confrontation répétée avec cette question au sein de l'entreprise favorise aussi le processus d'apprentissage.

Bientôt aidés par l'apprentissage électronique

La volée actuelle a commencé son apprentissage en 2012. La nouvelle ordonnance sur la formation entraîne quelques modifications pour les apprentis aussi bien que pour les formateurs. En appui aux cours interentreprises, santésuisse offre des modules d'e-learning. Ces derniers permettent en particulier aux formateurs de compléter et d'approfondir la partie connaissances de la branche. Toutes personnes

suivant les cours interentreprises auprès de santésuisse y ont accès (en allemand uniquement). Les intéressés peuvent se faire une idée de l'offre sur www.santesuisse.ch. Sur le site figure également une liste d'interlocuteurs qui répondent à d'éventuelles questions. Tous les partenaires – écoles professionnelles, cantons, groupes d'auteurs, experts aux examens et collaborateurs de santésuisse – ont veillé à ce que la procédure de qualification se déroule, cette année encore, sans le moindre accroc. Qu'ils soient ici remerciés chaleureusement de leur précieuse collaboration!

MATTHIAS HURNI, CHEF DE PROJET
DE LA FORMATION COMMERCIALE INITIALE

MOYENNE DES NOTES	SUISSE ALÉMANIQUE	SUISSE ROMANDE
PROCÉDURE DE QUALIFICATION ORALE	4,6	5,0
PROCÉDURE DE QUALIFICATION ÉCRITE	4,5	4,61
UNITÉS DE FORMATION	5,1	5,04
SITUATIONS DE TRAVAIL ET D'APPRENTISSAGE	5,1	4,94